

CALL FOR PAPERS

“Does tradition imply mistake?”

The mistake within vocal corpuses from Middle Ages to Renaissance

1st International french-italian symposium “philology and musicology” &
Musici Vagantes, Medieval musics festival

May 22-27, 2017, Saint-Guilhem-le-Désert, France

Organizing committee:

Christelle Chaillou-Amadiou, Gisèle Clément, Federico Saviotti et Fabio Zinelli

Scientific Committee:

Francesco Carapezza, Christelle Cazaux-Kowalski, Isabelle Fabre, Oreste Floquet, Jean-Eudes Girot, Marco Grimaldi, John Haines, Maria Sofia Lannutti, Maria-Luisa Meneghetti, Yolanda Plumley, Alice Tacaille et Fanch Thoraval.

Associated institutions:

University Paul-Valéry – Montpellier 3, École pratique des hautes études/SAPRAT,
University of Pavia, Centre International de Musiques Médiévales – Du ciel aux marges
(CIMM), Centre d’Études Médiévales de Montpellier (CEMM, EA 4583)

The first international french-italian symposium “philology and musicology” extends the two meetings held in Paris in 2013 and Rome in 2015. The first conference gathered musicologists and philologists addressing the question of the sources of medieval poetry and their transmission (http://www.fabula.org/actualites/la-poesie-medievale-sources-et-transmissions-entre-philologie-et-musicologie_57026.php), and the second one sought to bring closer scholars and musicians upon musical performance of the sung repertoires from the 12th to the 14th centuries (<https://www.fabula.org/actualites/documents/68376.pdf>) which has set an unprecedented formula in our fields of research : every communication arose from a joint-effort between philologists, musicologists and musicians.

The notion of “mistake” brings forth serious issues concerning philologists, musicologists but also to the performers. Knowledge of the vocal medieval corpuses usually relies on copies which are believed to be more or less different from the melodies and the texts as they were composed or performed in their own times. Even though most of the secular pieces written until the 14th century are attributed, nothing ensures that transcriptions were controlled by their authors. During the 14th, a room for poets to overview widened, but the musical notation in use did not assumed already a full conformity to the music as performed, even to the composers’ intents. Modalities of the tradition’s transmission, oral or written -performance, dissemination, circulation, transcription, re-use...- of textual and musical works have regularly introduced formal or content innovation more or less important. Mistakes might be the most interesting typology of these modifications, because their detection provides a glimpse at a precise moment of the tradition and serves as a standpoint for perhaps a “reconstruction” of the original.

In philology and musicology, the notion of “mistake” is not however addressed the same way neither does it take on the same level of importance. Critical reading assumes that it is on evident and significant mistakes that is set the possibility of reconstructing a text’s genealogy. However, the very possibility of detecting accurately these mistakes, within a tradition often

characterized by engaged and skilled copyists, has been debated for a long time. On the one hand, following J. Bédier and G. Contini, the neo-Lachmannian school turned the notion of “mistake” into “innovation”. On the other hand, relying on the elaborations of P. Zumthor and B. Cerquiglini, the “New-philology” stream had it dismissed from its reflexion in favour of the notion of “mouvance” or even “variance” of the medieval work. Accepted or questioned, the “mistake” has been set into many typologies and it remains nonetheless quite convenient to circumscribe some of them. Musicological studies have been following a similar effort in “reconstructing” through Friedrich Genrich but initiated a century before by the first musicographers like Fétis and Perne. However, unlike in philology, the attempt appears quite confined since a few decades: the musicologist would rather use the notion of “variant” resulting in a different creative intention. The large amount of undeniable textual mistakes found in the manuscripts suggests nonetheless that it should have been the same for melodies. Therefore, many musicians are disregarding their reality; behind this bias, lingers unconsciously the romantic conception of the creative intuition of the musician.

A critical appraisal of mistake in poetry and music constitutes therefore a topic upon which a thorough joint-investigation led by philologists and musicologists forces its relevant necessity. Hence, shall we suggest the diachronic and inter-corpora perspective. The issue could be addressed accordingly to the following axis weaving philology and musicology altogether or a few repertoires, synchronically or diachronically:

- 1) Typologies of textual and musical mistakes;
- 2) Correlations between the musical and the textual mistakes;
- 3) The notion of “mistake” in philology and in musicology;
- 4) The mistake and the notion of “mistake” throughout time and according to the repertoires.

Paper proposals retained shall be resulting from a *real* joint-investigation between philologist(s) and musicologist(s) (2 participants at least) on a same case. However, it would be interesting to add textual or musical exclusively papers only if they assume a diachronic perspective (for instance: from the 12th to the 14th centuries, Middle Ages and the contemporary era, Middle Ages and Renaissance, etc.) or if they weave corpora from different traditions (for instance: *trouvères* and *troubadours*; liturgical chant and vernacular language chant, etc.).

The talks (of 2 speakers at least) will be extended by two brief answers (at least) addressed in advance by the participants of the symposium and will be followed by a discussion. Official languages of the symposium are french, italian and english. Submitted papers are to be jointly sent to Christelle Chaillou-Amadiou (chaillouchristelle@gmail.com), Gisèle Clément (giseleclementdumas@gmail.com) and Federico Saviotti (federico.saviotti@unipv.it) no later than **June 20th, 2016**. After a review by the scientific committee, a decision will be conveyed on **September 2016** at the latest. To ensure this process, selected papers shall be sent no later than **April 15, 2017**. Furthermore, we remain at your disposal to foster new collaborations.

In parallel, will be held in Saint-Guilhem-le-Désert, the medieval music festival *Musici Vagantes* in partnership with the Centre International de Musiques Médiévales – Du ciel aux marges (CIMM).

I^{er} Congrès international franco-italien « Philologie et musicologie »

« *Qui dit tradition dit faute ?* »

La faute dans les corpus chantés du Moyen Âge et de la Renaissance

22-27 Mai 2017, Saint-Guilhem-le-Désert

Organisateurs :

Christelle Chaillou-Amadiou, Gisèle Clément, Federico Saviotti et Fabio Zinelli

Comité scientifique :

Francesco Carapezza, Christelle Cazaux-Kowalski, Isabelle Fabre, Oreste Floquet, Jean-Eudes Girot, Marco Grimaldi, John Haines, Maria Sofia Lannutti, Maria-Luisa Meneghetti, Yolanda Plumley, Alice Tacaille et Fanch Thoraval.

Organismes partenaires :

University Paul-Valéry – Montpellier 3, École pratique des hautes études/SAPRAT,
University of Pavia, Centre International de Musiques Médiévales – Du ciel aux marges
(CIMM), Centre d'Études Médiévales de Montpellier (CEMM, EA 4583)

Le I^{er} Congrès international franco-italien « Philologie et musicologie » prolonge deux rencontres tenues à Paris en 2013 et à Rome en 2015. Le premier colloque avait comme perspective de réunir musicologues et philologues autour de la question des sources de la poésie médiévale et de leur transmission (http://www.fabula.org/actualites/la-poesie-medievale-sources-et-transmissions-entre-philologie-et-musicologie_57026.php), et le second de rapprocher chercheurs et musiciens à propos de l'interprétation musicale des répertoires chantés du XII^e au XVI^e siècle (<https://www.fabula.org/actualites/documents/68376.pdf>). La seconde manifestation a mis en place une formule inédite dans nos disciplines : toutes les communications résultèrent de collaborations entre philologues, musicologues ou musiciens.

La notion de « faute » soulève de sérieuses difficultés en philologie et en musicologie, mais aussi chez les interprètes. La connaissance des corpus chantés du Moyen Âge repose généralement sur des copies, que l'on imagine plus ou moins éloignées des mélodies et des textes tels qu'ils ont été composés ou interprétés en leur temps. Même si la plupart des pièces profanes écrites jusqu'au XIV^e siècle sont attribuées, rien n'assure que les transcriptions ont été contrôlées par les auteurs. Au cours du XIV^e siècle, le droit de regard des poètes sur l'écriture de leurs pièces se répand, mais la notation musicale en usage ne garantit pas encore une pleine conformité avec l'exécution musicale, voire avec l'intention des compositeurs. Les modalités de transmission de la tradition, orales ou écrites – performance, diffusion, circulation, transcription, réemploi... – des œuvres littéraires et musicales ont régulièrement introduit dans celles-ci des innovations formelles ou substantielles plus ou moins remarquables. Les fautes représentent la typologie sans doute la plus intéressante de ces modifications, car leur reconnaissance permet d'entrevoir un moment précis de la tradition et fournit aussi un point d'appui pour une éventuelle « reconstruction » de l'original.

En philologie et en musicologie, la « notion » de faute n'est pourtant pas abordée de la même manière et ne revêt pas non plus la même importance. Pour la critique textuelle, c'est sur les fautes évidentes et significatives que se fonde la possibilité de reconstruire la généalogie d'un texte. Cependant, la possibilité de reconnaître à coup sûr des fautes, dans une tradition qui se caractérise le plus souvent par des copistes actifs et compétents, a depuis longtemps fait débat.

D'une part, dans la lignée de J. Bédier et de G. Contini, l'école néo-lachmannienne a commuté la notion de « faute » dans celle d'« innovation ». D'autre part, le courant de la « new-philology », en s'appuyant sur la réflexion de P. Zumthor et de B. Cerquiglini, a écarté de sa réflexion la notion au profit de celle de la « mouvance » ou de la « variance » de l'œuvre médiévale. Validée ou contestée, la faute a donc fait l'objet de plusieurs typologies et il reste toutefois aisé d'en délimiter certaines. La musicologie a bénéficié d'une semblable tentative de « reconstruction », entreprise notamment par Friedrich Gennrich mais initiée un siècle avant avec les premiers musicographes, tels que Fétis ou Perne. Or, contrairement à la philologie, la tentative s'avère assez marginale depuis quelques décennies : le musicologue lui préfère la notion de « variante », qui résulterait d'une intention créatrice différente. La multitude de fautes textuelles incontestables trouvées dans les manuscrits suggère cependant qu'il devait en être de même pour les mélodies. Aussi, bon nombre de musiciens considèrent-ils peu la véracité de la faute ; en la matière, perdure inconsciemment la conception romantique de l'intuition créatrice du musicien.

L'appréciation de la faute en poésie et en musique constitue donc un sujet pour lequel une réelle collaboration entre spécialistes des textes et musicologues s'impose comme une nécessité. Aussi, ajoutera-t-on la perspective diachronique et inter-corpus. La problématique pourra être traitée selon les axes suivants en mêlant philologie et musicologie ou plusieurs répertoires, en synchronie ou en diachronie :

- 1) Les typologies des fautes textuelles et musicales
- 2) Les correspondances entre faute musicale et faute textuelle
- 3) La notion de faute en philologie et en musicologie
- 4) La faute ou la notion de faute dans le temps et selon les répertoires

Les propositions d'interventions retenues résulteront d'une *réelle* collaboration entre philologue(s) et musicologue(s) (2 intervenants ou plus) sur un même cas d'espèce. Toutefois, il nous semble intéressant d'intégrer des communications ou bien textuelles ou bien musicales si elles s'inscrivent dans une vision diachronique (par exemple : du XII^e au XV^e siècle, Moyen Âge et période contemporaine, Moyen Âge et Renaissance, etc.) ou si elles mêlent des corpus de traditions différentes (par exemple : trouvères et troubadours ; chant liturgique et chant en langue vernaculaire, etc.).

Les communications (de deux intervenants ou plus) se poursuivront par deux réponses brèves (ou plus) formulées à l'avance par les intervenants du congrès et seront suivies d'un débat. Les langues officielles du congrès sont le français, l'italien et l'anglais. Les propositions de communications sont à envoyer conjointement à Christelle Chaillou-Amadiou (chaillouchristelle@gmail.com), Gisèle Clément (giseleclémentdumas@gmail.com) et Federico Saviotti (federico.saviotti@unipv.it) au plus tard **le 20 juin 2016**. Après examen du conseil scientifique, une réponse sera donnée au plus tard en **septembre 2016**. En outre, nous nous tenons à votre disposition pour susciter de nouvelles collaborations. Pour la bonne tenue de la formule, les textes des communications, même sous une forme provisoire, devront être envoyés au plus tard le **15 avril 2017**.

En parallèle, se tiendra à Saint-Guilhem-le-Désert le festival de musique ancienne *Musici Vagantes* en partenariat avec le Centre International de Musiques Médiévales – Du ciel aux marges (CIMM).